



**ASSOCIATION FACULTAIRE ÉTUDIANTE DE LANGUES ET COMMUNICATION
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CE DOCUMENT N'A PAS ÉTÉ HOMOLOGUÉ PAR L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale de l'Association facultaire, tenue le 21 septembre 2016 à 12 h 30 au local J-1120 du pavillon Judith-Jasmin au 405, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec), H2L 2C4.

Les membres présents et dûment inscrits sont au nombre de soixante-douze (72) personnes à l'ouverture de l'assemblée formant le quorum. L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée à 12 h 49.

0 Procédures

0.1 Ouverture et présidium

IL EST PROPOSÉ d'ouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ d'accepter mesdames Jeanne Reynolds et Valérie Picotte respectivement comme animatrice d'assemblée et secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

0. Procédures

0.2 Ouverture et présidium

L'ordre du jour de l'assemblée générale proposé est le suivant :

0. Procédures

0.1 Ouverture et présidium

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Budget prévisionnel

2. Élection

2.1 Responsable à la coordination

2.2 Responsable aux affaires financières

2.3 Responsable aux affaires administratives

2.4 Responsable aux affaires socioculturelles

2.5 Responsable aux affaires internes

2.6 Responsable aux affaires externes

2.7 Responsable aux affaires académiques

2.8 Responsable aux affaires sociopolitiques

3. Budget du café

4. Revendications

5. Varia

6. Fermeture

IL EST PROPOSÉ d’accepter l’ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

1. Budget prévisionnel

IL EST PROPOSÉ que monsieur Alain Thibeault présente le budget 2016-2017 sur le SÉTUE, en même temps d’une période de questions et réponses, le tout, pour une période de dix (10) minutes.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ d’adopter les prévisions budgétaires telles que présentées.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2. Élection

2.1 Responsable à la coordination

IL EST PROPOSÉ d’accepter la candidature de monsieur Jeff Perreault au poste de responsable à la coordination.

ÉLU À LA MAJORITÉ

2.2 Responsable aux affaires financières

IL EST PROPOSÉ d’accepter la candidature de monsieur Cédrick Mainville au poste de responsable aux affaires financières.

ÉLU À LA MAJORITÉ

2.3 Responsable aux affaires administratives

IL EST PROPOSÉ d’accepter la candidature de madame Yunnan Grégoire au poste de responsable aux affaires administratives.

ÉLU À L’UNANIMITÉ

2.4 Responsable aux affaires socioculturelles

IL EST PROPOSÉ d’accepter la candidature de monsieur Philippe Séguin au poste de responsable aux affaires socioculturelles.

ÉLU À LA MAJORITÉ

2.5 Responsable aux affaires internes

IL EST PROPOSÉ d’accepter la candidature de monsieur David Imbeault au poste de responsable aux affaires internes.

ÉLU À LA MAJORITÉ

IL EST PROPOSÉ d’accepter la candidature de monsieur Julien Landry-Arcand au poste de responsable aux affaires internes.

2.6 Responsable aux affaires externes

IL EST PROPOSÉ d’accepter la candidature de madame Camille Fréchette au poste de responsable aux affaires externes.

ÉLUE À LA MAJORITÉ

2.7 Responsable aux affaires sociopolitiques

IL EST PROPOSÉ d’accepter la candidature de monsieur Louis Piette au poste de responsable aux affaires sociopolitiques.

IL EST PROPOSÉ d’accepter la candidature de monsieur Pierre D’Astous au poste de responsable aux affaires sociopolitiques.

IL EST PROPOSÉ d’accepter la candidature de monsieur Philippe Soucis au poste de responsable aux affaires sociopolitiques.

ÉLU À LA MAJORITÉ

3. Fermeture

IL EST PROPOSÉ la fermeture d’assemblée.

L’animatrice constate la fermeture d’assemblée à 14 h 06.